

DEMANDE D'EXONERATION

De la taxe annuelle d'épuration et d'entretien des collecteurs selon article 49 du règlement communal sur l'évacuation et l'épuration des eaux approuvé le 11 décembre 2003.

Le soussigné :	
Nom :	
Prénom :	
Adresse :	
Tél. prof. :	Tél. privé :
N° de contrat eau avec les SI de Nyon (voir facture)	
N° de parcelle :	
Demande à être exonéré pour les raisons suivantes :	
<input type="checkbox"/>	Industrielles
<input type="checkbox"/>	Artisanales
<input type="checkbox"/>	Agricoles
<input type="checkbox"/>	Eau d'arrosage
<input type="checkbox"/>	Eau pour climatiseurs
Un compteur séparé existe-t-il :	
Oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>

NB : Préalablement à tout travail de transformation de la nourrice, le propriétaire au bénéfice d'une autorisation de défalcation contactera le Service des eaux de Nyon

Date :

Signature :

A retourner à : Service Technique Communal (STC)

DECISION DU SERVICE

Exonération : accordée refusée

STC – E.Zahnd